



Téléservice en 3ème : consultation des avis d'orientation par les familles (2ème trimestre)

publié le 02/04/2020 - mis à jour le 21/04/2020

Pour les 3ème, les avis d'orientation sur vos choix ont été rendus par les conseils de classe.

Cet avis n'est pas une décision d'orientation qui sera prise au 3ème trimestre.

Il est attendu de la part de chaque parent de 3ème **une réponse sur cet avis**, accessible par votre téléservice.

Accès au téléservice : <https://teleservices.ac-poitiers.fr>

Vous avez ci-joint une capture d'écran pour y accéder.

Il faudra accuser réception/valider les avis sur les voies d'orientation que vous avez demandées.

Pour les familles qui ont émis un ou plusieurs voeu(x) dans la voie professionnelle où le nombre de places est limité, il sera conseillé au 3ème trimestre d'ouvrir votre choix sur une 2nde GT dans le lycée de secteur. "

Les bulletins du 2ème trimestre sont aussi consultables via votre téléservice **dans l'onglet scolarité**.

Ils vous seront ensuite envoyés par voie postale en temps utile. .

Pour des questions, **n'appellez pas par téléphone l'établissement** :

- ▶ soit vous contactez le professeur principal via pronote
 - ▶ soit, à défaut, laissez un mël sur la messagerie de l'établissement ce.0860792u@ac-poitiers.fr
- Merci d'indiquer précisément l'identité de votre enfant, sa classe et la nature de votre demande.

Le Principal



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.